

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master Administration des entreprises

Université Nice Sophia Antipolis

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Droit, science politique, économie et gestion

Établissement déposant : Université Nice Sophia Antipolis

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

L'Institut d'administration des entreprises (IAE) de l'Université Nice Sophia Antipolis (UNS) propose un master *Administration des entreprises (MAE)* qui est la formation historique et classique du réseau des IAE. Elle s'inscrit dans un objectif d'acquisition d'une double compétence, par nature très recherchée par les entreprises.

Le *MAE* se décline en trois spécialités en seconde année de master (M2) : un M2 *Direction des entreprises (DE)* créé en 1966, une première année de master (M1)-M2 *Encadrement des établissements de la santé et du social (2E2S)* et un M1-M2 *Action sociale : intervention, formation, intégration (ASIF)* créés en 2012.

Trois lieux d'enseignements à Nice et Biot accueillent les étudiants en fonction de leur spécialité et du rythme suivi (cours du jour, du soir, formation continue, 80 % à distance). Un format 100 % à distance est également dispensé en partenariat avec l'AUNEGE (Association des Universités pour l'enseignement Numérique en Economie et Gestion).

Analyse

Objectifs

Le dossier ne précise pas les métiers des diplômés du M2 *Direction des entreprises (DE)* si ce n'est l'objectif qu'il se positionne dans une logique d'acquisition d'une double compétence. La diversité des parcours initiaux rend certes, par nature, difficile cette évaluation en raison de la diversité des postes attendus mais cette hétérogénéité des profils mériterait justement un suivi plus approfondi, alors qu'au contraire aucune précision n'apparaît dans le dossier. Les métiers sont seulement renseignés clairement dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) des diplômés. En particulier, il y a de grandes difficultés à bien distinguer les débouchés visés entre un M2 *Encadrement des établissements de la santé et du social (2E2S)* et un M2 *Action sociale : intervention, formation, intégration (ASIF)*. Aucune information n'est mentionnée sur la réalité des métiers des diplômés (seulement une enquête à six mois non commentée avec une part encore importante de diplômés en recherche d'emplois). Le dossier ne permet pas de vérifier si les diplômés permettent d'aboutir aux métiers attendus.

Organisation
<p>Les trois parcours étudiés suivent en fait deux logiques distinctes : d'un côté le M2 <i>DE</i> et, de l'autre côté, les deux autres (M2 <i>2E2S</i> et M2 <i>ASIFI</i>) qui concernent le secteur médico-social.</p> <p>Les contenus et approches pédagogiques des cours sont très détaillés par unité d'enseignement (UE) pour les trois parcours. Aucune mutualisation n'est mentionnée dans le dossier et les innovations pédagogiques sont limitées.</p> <p>Le problème de mutualisation d'enseignements entre ces deux M2 du secteur social doit donc se poser définitivement, en particulier sur la phase de cours qui n'est pas spécifique au domaine de compétence de chaque M2 et pour les promotions qui ont des rythmes communs (cours du jour, du soir, etc.).</p> <p>Le parcours <i>MAE DE</i> devrait lui aussi intégrer des mutualisations, en particulier sur les premiers cours de bases de la gestion (environnement, management, etc.).</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le partenariat avec l'école d'ingénieurs Polytech est très cohérent avec le parcours <i>DE</i>. D'autres échanges de ce type devraient être réalisés avec d'autres écoles du bassin Niçois.</p> <p>L'un des points forts des parcours M2 <i>2E2S</i> et <i>ASIFI</i> est le partenariat avec l'Institut de formation des cadres de santé de la Croix Rouge (IFCS) et du centre hospitalier universitaire (CHU) de Nice. S'il nécessite une coordination importante qui pourrait encore être améliorée, cela permet de garantir un volume d'étudiants important (40 par an).</p> <p>L'IAE de Nice est accompagné pour la mise en place de ses enseignements à distance par l'Association des universités pour l'enseignement numérique en économie et gestion (AUNEGE) pour le format 100 % à distance et par l'Université numérique francophone des sciences de la santé et du sport (UNF3S) pour le format 20 % site / 80 % à distance. Cependant, l'intérêt de faire coexister ces deux formats (effectif non mentionné pour chaque promotion) et le rôle joué par chacun de ces partenaires n'est pas précisé.</p> <p>L'existence du <i>MAE</i> à Nice est tout à fait pertinente au regard des besoins du bassin d'emploi bien différencié de celui d'Aix-Marseille, de Toulon et de Corse. L'octroi du label BSIS (<i>Business School Impact System</i>) traduit, s'il en était besoin au regard de l'historique notamment de diplômés du <i>MAE DE</i> depuis 1966, le rôle joué par cette formation au niveau local et régional.</p>
Equipe pédagogique
<p>Le deuxième point fort de ces formations est définitivement la qualité et l'engagement des enseignants-chercheurs dont les enseignements et la disponibilité répondent aux attentes des étudiants.</p> <p>Le nombre de quatre enseignants chercheurs pour encadrer l'intégralité des promotions et formats est suffisant. Il est de plus clairement indiqué la répartition des responsabilités et le niveau de collaboration demandé aux deux autres enseignants-chercheurs par rapport aux deux enseignants-chercheurs pilotes de la mention.</p> <p>La répartition entre 60 % d'enseignants-chercheurs et 40 % de professionnels qualifiés est pertinente pour ce type de formation. L'absence de professeur associé (PAST) enseignant dans ces programmes est un peu inhabituel en revanche, mais elle n'est pas forcément un problème dans ce cas précis car les enseignants-chercheurs titulaires sont investis et car un réseau de professionnels vacataires répond aux attentes.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs sont relativement constants autour de 145 étudiants depuis 2012 (dont 20 % d'étudiants étrangers). Le taux de réussite du M2 est proche de 90 % sauf pour l'année 2013/2014, en raison de la chute non expliquée du taux pour les M2 <i>DE</i> à seulement 65 %.</p> <p>Seules les enquêtes d'insertion à six mois sont présentées avec à peine 50 % de répondants. Sur cette base, le nombre de candidats en recherche d'emploi ne permet pas de vérifier le taux de 75 % à six mois pour le public en formation continue (FC). Il mentionne de très bons taux d'insertion à 12 puis à 24 mois, encore une fois non vérifiables sur la base des enquêtes reprises dans le dossier.</p> <p>Le master bénéficie du rôle actif de l'association des anciens de l'IAE de Nice.</p>

Place de la recherche
<p>Seuls les deux parcours M2 <i>2E2S</i> et M2 <i>ASIFI</i> font l'objet d'un cours de méthodologie de recherche pour le mémoire, mais il n'apparaît pas clairement l'existence d'un cours de 20 heures dédié spécifiquement à inciter des étudiants à poursuivre leur M2 par un doctorat.</p> <p>Seuls quelques cas sont mentionnés et même si les enseignants-chercheurs rattachés à l'un des trois laboratoires GRM (Groupe de recherche en management), GREDEG (Groupe de recherche en droit, économie et gestion) ou LAPCOS (Laboratoire d'anthropologie et de psychologie cognitives et sociales) mobilisent leurs recherches scientifiques dans leurs enseignements, cela n'est pas suffisant au regard de la crise des vocations en sciences de gestion. Il est noté néanmoins l'absence de finalité recherche pour les étudiants de <i>MAE</i>.</p>
Place de la professionnalisation
<p>Les partenariats présentés comme tels avec les entreprises qui mobilisent chaque année des stagiaires n'en sont pas réellement.</p> <p>La professionnalisation fait partie intégrante de ce type de cursus « double compétence » qui intègre notamment des professionnels en reconversion, mais dont l'expérience n'est pas toujours suffisamment exploitée par les enseignants pour enrichir les échanges en cours.</p> <p>Les étudiants bénéficient d'un fort accompagnement lors des stages et missions avec notamment l'appui du Bureau d'aide à l'insertion professionnelle de l'Université et du service entreprise de l'IAE.</p> <p>Les fiches RNCP apportent un éclairage plus précis que dans le dossier « formation » sur les métiers visés, mais elles font également apparaître des codes du répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME) identiques pour les deux parcours du secteur médico-social, ce qui soulève la problématique de différenciation professionnelle des M2 <i>2E2S</i> et M2 <i>ASIFI</i>.</p>
Place des projets et des stages
<p>Les possibilités de réaliser des projets de création d'entreprise sont mentionnées à plusieurs reprises, mais la réalité du déploiement de l'entrepreneuriat au sein du <i>MAE</i> par des étudiants ou alternants n'est pas chiffré et précisé.</p> <p>Les stages de quatre à six mois sont suffisants pour déployer une double compétence car une plus grande place condamnerait la mention à réduire les volumes horaires d'enseignement qui sont indispensables pour des candidats avec des pré-requis faibles en gestion et qui ne sont pas dans leur logique de poursuite d'études initiale.</p> <p>La recherche de stage est facilitée pour les étudiants à partir de la base de données des stages antérieurs et la fidélité aux étudiants de ce programme de la part des mêmes entreprises d'année en année.</p>
Place de l'international
<p>La place de l'international est objectivement limitée à l'intégration d'étudiants étrangers et à l'existence de deux cours de 20 heures enseignés en langue anglaise.</p> <p>S'il est indéniable qu'il ne peut s'agir de l'objectif prioritaire de la formation, il est difficilement concevable de former en 2016 de futurs managers sans une plus grande ouverture et dimension internationales. Cela pourrait constituer un axe de différenciation du <i>MAE</i> de l'IAE de Nice et favoriser l'insertion professionnelle à six mois, limitée.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le dossier comporte peu d'informations chiffrées et précises.</p> <p>Les profils à la recherche d'une double compétence sont par nature très diversifiés, mais il n'est pas fait mention d'un processus visant à gérer clairement l'hétérogénéité des promotions. Les lectures recommandées pendant l'été en amont de l'entrée en master ne sont pas contrôlées et peuvent avoir tendance à renforcer encore les écarts entre les candidats qui les ont réalisées et les autres. Ces problématiques peuvent constituer tout autant un enrichissement des pratiques (promotion 2015 M2 <i>2E2S</i> et M2 <i>ASIFI</i>) qu'un frein (promotion 2014) pour l'ambiance de travail et d'apprentissage.</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>L'existence de quatre rythmes d'apprentissage (cours du jour, du soir, 100 % à distance ou 80 % à distance) est permise par la répartition entre différents responsables pédagogiques. Le dossier ne mentionne pas les effectifs de chaque rythme et ne permet donc pas de juger de la pertinence de chacun d'entre eux, alors que chaque promotion s'appuie sur un public différent.</p> <p>L'enseignement 100 % à distance permet d'élargir le public intéressé à l'échelon national, alors que les trois autres rythmes limitent essentiellement le recrutement à un niveau local, voire régional, en raison de l'existence de 30 MAE en France.</p> <p>Le recours au numérique du MAE de l'IAE de Nice n'apparaît pas comme une priorité pour les responsables pédagogiques. Le strict minimum est actuellement réalisé avec quelques cours de systèmes d'information (SI) et des locaux correctement équipés. La pertinence de l'utilisation proposée de Twitter pendant les cours de SI sera à démontrer. Aucune autre piste concrète d'innovation pédagogique n'est mentionnée.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les modalités d'évaluations des étudiants sont classiques en mixant différentes approches, mais en principe efficaces. Les règles de compensation sont limitées uniquement à l'intérieur d'une UE.</p> <p>Les modalités d'évaluation de certains cours (questionnaires à choix multiples pour le marketing en 2015) ont fait l'objet de remarques justifiées de la part des étudiants des M2 2E2S et M2 ASIFI et se doivent donc d'être modifiées.</p> <p>D'une manière globale, les modalités des évaluations des étudiants sont conformes aux attentes réglementaires des masters.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>L'existence de l'e-portfolio coordonné par le rectorat et le conseil régional est mise en avant seulement comme une possibilité. Le dossier ne mentionne pas l'obligation de le remplir avec un suivi à réaliser tout au long notamment de l'expérience professionnelle, en particulier pour les apprenants en cours du soir ou à distance.</p> <p>Les compétences acquises sont conformes avec les objectifs de la fiche RNCP.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le cahier des charges est fixé par la certification SGS pour l'IAE.</p> <p>Le dossier ne comporte que peu d'informations et une présentation très globale : il indique seulement l'existence d'enquêtes à 6, 12, 18 et 30 mois, mais l'annexe concernée ne présente que les résultats à six mois avec un taux de réponse inférieur à 50 %. Il n'est donc pas possible d'estimer la réalité du suivi des anciens. Pour autant, le réseau est ancien (puisque il date de 1966 pour le parcours DE et compte de nombreux diplômés), alors que le suivi global apparaît comme perfectible.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Peu de points faibles mis en avant dans l'autoévaluation (dans le cadre également de Qualicert) présentée dans le dossier, alors que les comités de perfectionnement des M2 2E2S et M2 ASIFI ont fait ressortir de nombreux ajustements à prévoir. Le rapport du M2 DE est absent du dossier.</p> <p>La présence de tous les étudiants et de tous les enseignants au comité de perfectionnement multiplie les échanges, les mécontentements et les pistes d'amélioration. Cela permet certes une plus grande transparence sur le déroulement au quotidien de la vie des étudiants, mais cela se fait au détriment de réflexions et de prises de recul plus approfondies sur les améliorations pour répondre davantage aux besoins des entreprises.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Un objectif de double compétence, par nature très recherché par les entreprises.
- Un ancrage professionnel fort permis par l'existence de quatre rythmes d'apprentissage.
- Une équipe pédagogique stable d'enseignants-chercheurs investis dans la mention.
- Des partenariats clés avec Polytech et l'Institut de formation des cadres de santé de la Croix Rouge et du CHU de Nice (IFCS).

Points faibles :

- Aucune cohérence entre les spécialités *DE* d'un côté et *2E2S* et *ASIFI* de l'autre.
- Absence de mutualisation des cours.
- Manque d'informations permettant d'apprécier les effectifs par promotion et le devenir des diplômés.

Avis global et recommandations :

Un dossier incomplet et très descriptif qui ne permet pas réellement d'apprécier les atouts et faiblesses de la formation. Le dossier ne joue pas le jeu de l'analyse critique et de l'amélioration continue malgré des remarques déjà en ce sens lors de la précédente évaluation de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES).

Le dossier ne mentionne que peu de points faibles et peu de propositions concrètes d'amélioration malgré les améliorations à intégrer à partir des deux comptes rendus des comités de perfectionnement de M2 *2E2S* et M2 *ASIFI*. Celui du *MAE DE* n'a même pas été présenté dans le dossier.

Un objectif de former à une double compétence qui se suffit à lui-même sans avoir besoin de faire évoluer la formation à l'ère du numérique et de l'ouverture internationale.

Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE
SUR LE RAPPORT D'EVALUATION HCERES**

Master Administration des Entreprises

Réf : C2018-EV-0060931E-DEF-MA180014685-019252-RT

Nice, le 20 avril 2017

Nous remercions les évaluateurs pour la qualité de l'évaluation. Voici notre réponse relative aux recommandations et remarques formulées. A cet égard, nous souhaitons insister sur quelques points afin de vous apporter des éléments de réponse.

Objectifs :

Précisions pour la spécialité MAE-Direction des Entreprises : Les métiers des diplômés du M2 MAE- Direction des Entreprises sont en lien avec la formation et la compétence initiale acquise. Cette spécialité repose sur l'acquisition d'une double compétence managériale ouvrant à des métiers comme : manager d'équipes dans le secteur industriel, chef de projet en biologie, en pharmacie, chef de projet scientifique et innovation... responsable financier, ingénieur d'affaires, ingénieur en informatique, ingénieur-responsable environnement, ingénieur en chimie, ingénieur travaux, assistant technique, chargé de recrutement dans l'hôtellerie, dans le bâtiment, dirigeant de PME/PMI, cadre supérieur d'entreprises privées et d'entreprises publiques, business manager, responsable administratif et financier, juriste d'entreprises, chargé d'analyses et de développement, responsables d'associations d'éducation spécialisée, responsables de centres de gestion....

Précisions pour les spécialités MAE-2E2S et ASIFI : les diplômés d'une spécialité du master avec leur diplôme professionnel peuvent indifféremment occuper des fonctions d'encadrement dans les services ou de cadre formateur dans les instituts professionnels. Le master devient très utile pour eux avec trois années d'expérience pour évoluer vers des fonctions de cadre supérieur, cette fois-ci plus dans la formation avec le master MAE spécialité ASIFI et plus dans l'encadrement avec la spécialité 2E2S.

Organisation :

Précisions pour la spécialité MAE-DE : la mutualisation des cours est difficile à mettre en œuvre, compte tenu des rythmes d'enseignements (journée, soir, à distance) et leur localisation (I.A.E de Nice, Polytech à Sophia-Antipolis) :

- Pour les cours du jour, assurés en journée à l'IAE de Nice, à des étudiants en formation initiale, continue et en alternance sur 3 jours (lundi, mardi, mercredi) afin d'aménager au mieux leur présence en entreprise
- Pour les cours de soir, assurés à l'IAE de Nice, 19h à 21h30 les étudiants relèvent de la formation continue et ont une activité salariée ou un projet de promotion sociale.
- Pour les cours en formation en e-learning, les enseignements sont assurés à distance pour des étudiants en formation continue, en activité en France et à l'étranger et éloigner de l'Université (la journée, le soir ou le weekend).
- Pour les cours dispensés aux étudiants ingénieurs, les enseignements sont assurés à Sophia Antipolis, à Polytech Nice Sophia (25 km de l'IAE de Nice).

Précisions pour les spécialités MAE-2E2S et ASIFI : en effet, si cela n'est pas indiqué explicitement dans le dossier c'est une omission de notre part car la grande majorité des cours (comme comptabilité, stratégie, environnement..) sont communs aux deux spécialités. Seules certaines heures d'approfondissement, notamment en stratégie ou en pilotage des organisations pour 2E2S ou sur la démarche formative des adultes pour ASIFI.

Positionnement dans l'environnement :

Précisions pour les spécialités M2 2E2S et ASIFI : une erreur a été faite : ce ne sont pas 25 étudiants mais entre 40 et 50 par an (les 2 parcours inclus).

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études :

Précisions pour la spécialité MAE-DE : Le tableau ci-après issu des données fournies par l'OVE (Observatoire de la Vie Etudiante) de l'Université de Nice, présente la situation des étudiants de la spécialité MAE-DE après 6 mois d'obtention de leur diplôme.

Années	Etudiants sur le marché de l'emploi	Dans les entreprises privées	Dans les entreprises publiques	Création d'entreprises
2013	80 %	78 %	9.1 %	6 %
2014	73 %	52 %	26 %	15 %
2015	82 %	90 %	4.8 %	4.9 %

Les données recueillies par le secrétariat pédagogique de la formation indiquent une bonne insertion ; mais il semble indispensable d'approfondir ces données et assurer un meilleur suivi.

L'IAE a mis, récemment, en place un service qui devrait assurer une meilleure visibilité et formalisation dans les années à venir.

Place de la professionnalisation :

Pour la spécialité ASIFI : En réponse à vos remarques, les étudiants ASIFI se dirigent principalement vers le secteur de la formation dans le champ de la santé et du médico-social et vers le secteur du social (associations humanitaires...) comme chef de projet.

Enfin, plus qu'une problématique, il nous semble que c'est une spécificité du secteur médico-social de pouvoir orienter ses diplômés soit vers l'encadrement, soit vers la formation, la différenciation se faisant essentiellement après au moins 3 ans d'expérience professionnelle le master obtenu pour évoluer vers des fonctions de cadre supérieur.

Place des projets et des stages :

Pour la spécialité MAE-DE : La possibilité de réaliser des projets de création d'entreprise est offerte dans la formation MAE. Les enseignements de Gestion de projets, d'innovation et d'entrepreneuriat apportent une réflexion et une aide à la réalisation du projet de création d'entreprise. De plus, pour les étudiants voulant créer leur entreprise, ils peuvent choisir ce sujet comme stage de 6 mois. Ils bénéficient de l'aide, de conseil et de l'accompagnement d'enseignants universitaires (stratégie, marketing, comptabilité, analyse financière...) et d'intervenants professionnels notamment avocats pour les conseils juridiques et fiscaux. Pour renforcer ce dispositif, l'IAE propose un DU D2E « Diplôme d'Université Etudiants Entrepreneurs » auquel les étudiants, peuvent, s'ils le souhaitent, s'inscrire en parallèle. Enfin, depuis 2015 l'IAE a développé une « soirée des entrepreneurs » qui s'adresse à tous les étudiants de l'IAE, MAE-DE compris, qui leur

permet d'être coaché afin de « pitcher » leurs projets de création devant un public uniquement d'experts et de professionnels (Pépité Paca- Est, incubateur Paca-est, avocat, expert-comptable, chef d'entreprise...). Chaque « pitcheur » à la fin de la prestation, bénéficie d'un coach personnel qui s'assure du développement du projet. En 2016, un étudiant a présenté son projet, ce qui lui permis de devenir un intrapreneur dans une PME en pleine expansion (M.Levy, groupe Acorus), d'autres étudiants sont en cours de finalisation de leur création d'entreprise.

Bien évidemment, le processus de création d'entreprise étant long, on peut comptabiliser depuis 2014, 8 créations d'entreprise d'étudiants issus du MAE.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite :

Les étudiants candidatent en ligne sur le CRM (*Customer Relationship Management*) mis en place par l'IAE. **Pour la spécialité MAE-DE**, il y a eu 371 candidatures, dont 259 complètes qui été examinées et 127 retenues. Les étudiants de formation initiale sont sélectionnés sur dossier et sur entretien effectué par un jury d'enseignants-chercheurs et de professionnels. En formation continue, le recrutement se fait à la suite de l'examen des dossiers afin d'apprécier la cohérence du cursus universitaire, l'expérience professionnelle, la cohérence du projet professionnel et l'entretien. Pour les VAP, un jury composé de 3 enseignants-chercheurs et de 2 professionnels sélectionne les candidats et statue sur leur entrée en formation. Pour les demandes de VAE, un jury se réunit, écoute la présentation du candidat et délibère pour l'obtention du Master MAE-DE.

Pour gérer l'hétérogénéité des promotions, chaque responsable pédagogique veille au bon déroulement de la formation. Des réunions ponctuelles sont faites avec les étudiants et leurs représentants délégués. L'expérience, l'expertise et la stabilité de l'équipe pédagogique tant au niveau des enseignants-chercheurs et que des intervenants professionnels concourent à une progressivité dans l'enseignement afin d'assurer l'acquisition des connaissances, l'évolution et la réussite des étudiants dans leur ensemble. Un retour du secrétariat pédagogique permet le cas échéant d'intervenir.

Modalités d'enseignement et place du numérique :

Pour la spécialité MAE-DE, nous tenons compte des remarques faites en renforçant et valorisant l'enseignement avec le numérique.

La place du numérique est déjà présente dans la formation par :

- la plateforme d'échanges appelée espace numérique de travail (ENT) qui est conçue comme un prolongement numérique de la formation (supports de cours grâce à Jalon, emploi du temps, informations diverses, offres de stages),
- les étudiants ont accès via l'ENT à des bases données, des ressources documentaires proposées par la bibliothèque universitaire, ils peuvent interagir de façon régulière avec les enseignants,
- de même les enseignants, bénéficient une cellule de pédagogie innovante dédiée à l'accompagnement des enseignants dans le développement de pratiques numériques.
- le recours à une pédagogie basée sur la réalisation de projets, la classe inversée en « stratégie », en « environnement et enjeux », le jeu de simulation en gestion ou encore des jeux de rôles en « animation d'équipes » ou en « communication et négociation ».

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation :

Pour la spécialité MAE-DE, nous tenons compte de vos remarques et seuls les étudiants délégués seront dorénavant conviés au conseil de perfectionnement. Nous avons omis de vous les transmettre, nous les tenons à votre disposition.

Pour les spécialités 2E2S et ASIFI, tous les étudiants ne participent pas au conseil de perfectionnement. Ce sont seulement les délégués étudiants. Une évaluation annuelle de la formation est toutefois réalisée avec l'ensemble de la promotion avant le conseil de perfectionnement. Les délégués sont porteurs des résultats de cette évaluation. En outre pour le lien avec les entreprises du secteur médico-social, les responsables pédagogiques des

spécialités (2E2S et ASIFI) participent aux conseils techniques de l'Institut de Formation des Cadres de Santé de la Croix Rouge et du CHU de Nice en complément du conseil de perfectionnement de la formation MAE.

Pour le Président de l'Université
Nice-Sophia Antipolis et par délégation,
La Présidente de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire
du Conseil Académique



Sophie RAISIN